

Resp
35368-1/2

DISCOURS

D'UN

LEGIIONNAIRE,

ADRESSÉ à la troisieme Légion Saint-Étienne, assemblée dans la Tribune de MM. les Pénitens Noirs de Toulouse, le 24 Mai 1790.

AVANT PROPOS,
QU'IL EST BON DE LIRE.

CE Discours a été prononcé, en partie, dans une Assemblée de la Légion, le jour de la Pentecôte. Les applaudissemens outrés qui eurent lieu lorsqu'il fut dit : Vive la Nation, vive la Loi, vive le Roi, & vive notre Municipalité, en interrompirent la lecture.

Si ces applaudissemens étoient sinceres, l'Assemblée contractoit alors l'engagement d'entendre tout le Discours ; si au contraire ils étoient dérisoires, étoient-ils justes ? La lecture de ce petit ouvrage mettra à portée de décider la question.

Au reste, il est bon d'observer que ce Discours n'a été livré à l'impression, qu'à la sollicitation d'une grande partie des Membres de la Légion, qui l'ont signé.

MESSIEURS,

CE seroit en vain que nous chercherions aujourd'hui à nous dissimuler notre position; il est au contraire très-avantageux pour nous de la bien connoître, & d'en être fortement pénétrés, si nous voulons parvenir à nous disculper de torts qu'on nous impute.

Je suis très-fort autorisé à croire qu'il n'en est aucun parmi nous qui n'ait entendu dire, dans la Ville, que cette Légion étoit fort imbue de l'esprit d'Aristocratie (1).

Ainsi, MESSIEURS, si cette qualification nous déplaît (comme je n'en doute pas), nous devons nous empresser de la détruire, en manifestant aux bons Citoyens nos sentimens patriotiques.

Quelque chose qu'on nous dise, quelque honnêteté qu'on nous fasse, & quelque écrit que nous lisions, ne perdons jamais de vue que nos

[1] J'apprends à présent, que l'on n'ose pas faire paroître un ouvrage intitulé, la petite Aristocratie Toulousaine, crainte que le débit n'en soit arrêté par un autre, qui est intitulé au contraire la grande Démocratie Toulousaine, en plusieurs volumes in-fol.

Légions se sont formées principalement pour contenir les mal-intentionnés, ou les ennemis de la Révolution. Méfions-nous donc de certains discours emphatiques & séduifans au premier coup-d'œil; soumettons-les à l'épreuve de l'analyse, & bientôt nous serons convaincus que ce n'est autre chose qu'un poison fatal qui est présenté avec grace dans une coupe dorée: ou bien si on veut les considérer sous une autre face, on n'y verra qu'un serpent caché sous des fleurs, mais toujours disposé à infecter de son venin tous ceux qu'il pourra atteindre, sans même qu'ils s'en méfient.

Pour nous préserver de cette funeste contagion, rappelons-nous sans cesse le serment Civique que nous avons fait d'être fideles à la Nation, à la Loi & au Roi, & de maintenir la Constitution de toutes nos forces. N'oublions pas le Discours patriotique que le meilleur des Rois a prononcé, le 4 février dernier, à l'Assemblée Nationale; sur-tout quand il dit: »Je favorifierai, je seconderai par tous les moyens qui sont à mon pouvoir, le succès de cette vaste organisation, d'où dépend à mes yeux le salut de la France.»

Peut-on, d'après cette expression si belle & si énergique, s'empêcher de regarder comme les ennemis du Roi, de la Nation & de la Loi, tous ceux qui cherchent à mettre des entraves à la

constitution ? Bien plus , ne devons-nous pas les considérer plutôt comme autant d'ennemis particuliers qui ne cherchent qu'à nous diviser pour nous détruire ?

Sans parler de ce qui s'est passé dans les autres Villes du Royaume , ne savons-nous pas à présent qu'à Montauban la malheureuse journée du 10 de ce mois , n'a été amenée que par l'effet d'une cabale aristocratique , & non par les Protestans , comme l'on a cherché d'abord à nous le faire entendre.

Si nous avons été assez heureux pour jouir de la paix dans cette Ville , nous en sommes redevables à notre Municipalité , dont toutes les actions portent constamment l'empreinte du patriotisme le plus pur , & à nos Officiers généraux qui sont animés du même esprit ; votons-leur donc nos remerciemens.

Seroit-il possible , MESSIEURS , que dans ce moment où nos cœurs sont livrés aux transports les plus doux , notre bouche oubliât la juste reconnoissance dont nous sommes pénétrés envers nos augustes représentans à l'Assemblée Nationale ?

Que n'aurions-nous pas à dire aussi de notre grand Monarque , qui a mérité le titre glorieux de *restaurateur de la liberté française*.

Réunissons donc nos voix , & disons ici avec allégresse , VIVE LA NATION , VIVE LA LOI , VIVE LE ROI , & VIVE NOTRE MUNICIPALITÉ.

Si nous voulions entrer dans le détail des manœuvres & des complots qui se font tramés & qui se trament encore dans cette Ville, nous ne finirions pas.

Il est aujourd'hui parmi les Aristocrates, un mot fort à la mode, & avec lequel ils voudroient nous diviser; c'est le mot de Religion. Comment ceux qui osent couvrir leurs mauvais desseins d'un objet si sacré, ne craignent-ils pas, tout-au-moins les effets de la colere divine?

Ne nous y méprenons pas, comme pourroit le faire le bas peuple, dont on cherche à surprendre la bonne foi.

Si nous écoutions la voix de quelques Fanatiques, s'en est fait de notre Religion, elle est perdue. Mais pour nous convaincre du contraire, & pour nous assurer que ce n'est qu'un piège qu'on nous tend, lisons bien les sages Décrets, & nous verrons d'abord que l'Assemblée Nationale maintient & protège particulièrement notre sainte Religioe, puisqu'il n'y a que son culte qui soit à la charge de l'État.

Que reste-t-il donc de perdu de la Religion? Il n'y a que les gros bénéfices qui, comme nous le savons tous, ne servoient en général, qu'à distraire ceux qui les possédoient des fonctions de leur ministère. En réduisant donc ces gros décimateurs, & en les obligeant à travailler, suivant l'intention de canons de l'église, n'est-ce pas au contraire faire triompher notre Religion? Qu'on

ne nous parle plus de la perte des corps Religieux , parce qu'elle se trouvera assez compensée par l'augmentation des Paroisses , & par une infinité d'autres établissemens qui sont tous à l'avantage de la Nation (1).

Une chose encore qu'il est impossible de taire , c'est de voir des individus qui n'ont jamais confessé , craindre de manquer de confesseurs. Peut-on alors s'empêcher de croire que leurs réclamations ont tout autre objet que celui qu'ils annoncent ?

Que signifient , en effet , ces signatures mendées & la plupart extorquées ? Il faudroit être bien aveuglé ou bien ignorant , pour ne pas voir que c'est l'ouvrage incendiaire des mécontents qui cherchent à grossir leur parti , & à nous exciter , (toujours sous le voile de la Religion) aux scènes les plus sanglantes dans lesquelles ils auroient soin de ne pas jouer un rôle.

Mais notre Municipalité , qui ne laisse échapper aucune occasion de se signaler , n'a pas manqué de publier qu'il y avoit dans la maison commune , un registre d'ouvert en faveur des bons Citoyens qui ayant été trompés , voudroient rétracter leur

(1) Voyez les Délibérations de quatre Ordres Religieux de Bordeaux , qui adherent sans réserve aux Décrets de l'Assemblée Nationale.

signature. Quoique cette proclamation soit toute récente, il y a déjà dans le registre désigné un très-grand nombre de rétractations.

C'est MESSIEURS, dans ces circonstances que nous devons aussi ranimer & soutenir notre Patriotisme, en proportion des efforts qu'on fait pour le détruire. Comme ces efforts sont devenus incalculables dans cette Ville, hâtons-nous de les repousser vigoureusement; & à l'exemple du district des Cordeliers de Paris, « Déclarons comme infâme & traître à la Patrie tout Citoyen, » ou toute Assemblée de Citoyens qui refuse d'obéir aux Décrets de l'Assemblée Nationale, ou qui se permet des protestations contre un seul de ses Décrets, factionnés par le Roi.

Quoique l'Assemblée Nationale ait déjà rendu un Décret particulier à la ville de Toulouse, en faveur des amis de la Paix & de la Constitution, nous devons néanmoins nous tenir sur nos gardes, en considérant toujours les ennemis du bien public comme un Caméléon qui prend toute sorte de couleurs, ou comme un vrai Prothée qui reparoît sous plusieurs formes différentes. Puisqu'il est certain que nous sommes les plus forts, accordons sincèrement, & en bons Chrétiens, à tous les esprits égarés, plutôt notre commisération que notre colere, & formons les vœux les plus ardens pour un prompt retour à eux-même & à leurs devoirs.

Ainsi, MESSIEURS, marchons toujours avec

confiance dans la voie de la Constitution , & soutenons-là de toutes nos forces : car le plus grand mal qui pourroit arriver aujourd'hui seroit de ne pas la voir achevée.

Que ceux qui ont une opinion contraire n'essaient plus de mettre leurs astuces en usage pour chercher à nous désunir ; qu'ils jugent de l'avenir par le passé, & ils seront bientôt convaincus de l'inutilité de leurs efforts ! Qu'ils songent qu'ils ne font autre chose que prolonger le terme de leurs souffrances , & en bons Egoïstes , ils devroient s'arrêter.

En vain allégueroit-on des motifs d'intérêt ; puisque la circonstance exige que nous fassions tous des sacrifices particuliers pour le bien général ; & s'il en est qui pensent différemment , qu'ils sachent que par-tout on les punira , en les déclarant indignes d'être inscrits sur la liste des bons Français.

Encore quelques mois de plus : laissons achever le glorieux édifice constitutionnel , & bientôt nous verrons renaître cet âge d'or tant vanté par nos Aïeux : car si l'on n'est aveuglé par une prévention obstinée ou mal entendue , on ne peut s'empêcher de croire que dans la société nous avons tous besoin les uns des autres : le riche a besoin nécessairement du Cultivateur & de l'Artisan , à moins qu'il ne veuille absolument se punir lui-même en se privant de la vie ou de ses jouissances. L'harmonie ne peut donc pas manquer de se rétablir d'elle-même , & chacun doit être sûr de s'occuper avec

plus de satisfaction, puisque nous aurons alors l'avantage de jouir complètement des droits de l'homme, & de ne plus voir autour de nous aucun vestige des abus énormes qui infectoient notre ancien régime.

Continuons donc de croire aux sages & respectables Décrets de l'Assemblée Nationale, & suivons également l'avis de notre vertueux Monarque, qui nous engage (dans le Discours déjà cité) »à nous livrer de bonne foi aux espérances »que nous pouvons concevoir, & à ne songer »qu'à les réaliser par un accord unanime.»

Il paroît, MESSIEURS, que nous pouvons parvenir, dans ce pays, à cet accord unanime, par le moyen de la Confédération qui nous a été proposée par la Légion de la Pierre. Nous avons entendu les objections que l'on y a faites ici, lorsqu'elle fut rejetée; mais elles sont si foibles, que nous ne prendrons pas la peine de les réfuter: il suffira de dire que les autres Légions l'ont accueillie avec empressement, & que plusieurs Membres de cette Légion, qui l'avoient rejetée, la desirent aujourd'hui, parce que après avoir réfléchi, ils ont été convaincus des grands avantages qu'elle présente.

Mais si les autres persistoient encore, ne seroit-on pas fondé à leur dire: quoi! vous craindriez une réunion de bons Citoyens? Vous réclauderiez de voir une fête qui doit attendrir

les Patriotes jusqu'aux larmes ? Vous répugnez à présent à ce Serment solennel , en vertu duquel vous avez les armes à la main ? Craindriez-vous par là de déplaire aux Aristocrates ? ou bien voudriez-vous leur épargner les convulsions dans lesquelles ce coup ne peut manquer de les plonger ? Eh bien , si vous nous disiez encore que vous ne la voulez pas , il n'en faudroit pas davantage pour nous convaincre qu'elle est très-propre à maintenir & à accélérer la nouvelle Constitution.

Réfléchissons-y bien ; tout nous invite à établir incessamment cette Fédération ; car , d'un côté , on voit que notre Municipalité la desire (1) , & de l'autre , on voit que l'Assemblée Nationale en sera enchantée , puisqu'elle a donné les plus grands éloges à celles qui se sont déjà faites ailleurs (2).

En effet , quand les féditieux sauront , ou auront vu clairement que , d'un coup de baguette , ou d'un coup de cloche , plus de cent mille hommes bien intentionnés peuvent se rassembler à Toulouse ou

[1] Il a été délibéré le 26 dans la Maison Commune , de proposer la fédération au détachement de l'Armée Bordelaise.

[2] Le Comité de constitution s'occupe d'un projet de fédération générale de toutes les Gardes Nationales du Royaume.

à ses environs, ces mêmes féditieux n'en feront, ni si hardis, ni si entreprenans. Sans doute que si la Confédération de notre Ville avec celle de Montauban s'étoit faite, lorsqu'elle fut proposée, la triste scene du 10 n'auroit pas eu lieu.

Je desirerois de tout mon cœur que toutes ces réflexions puissent déplaire ou être critiquées par les Aristocrates. Comme je me plais à croire qu'il n'en est point dans cette Légion, j'ai lieu d'espérer, MESSIEURS, qu'en vrais Démocrates, vous rendrez justice à mes intentions, qui ne sont point équivoques, puisqu'elles tendent évidemment à cimenter de plus en plus notre union pour le maintien de la Constitution; à nous allier avec nos voisins, par le moyen d'une Confédération, pour nous prémunir contre les ennemis de la chose publique. Par là nous déclarerons à nos Concitoyens que nous sommes véritablement les amis & les défenseurs de la Constitution.

Mais il ne suffit pas de faire entre nous cet aveu si cher à nos cœurs; il faut le consigner dans une délibération solennelle & le divulguer ensuite par la voie de l'impression. Ce moyen qui est un sûr garant de notre justification, ne peut tourner qu'à notre propre gloire.

Pourrions-nous donc, MESSIEURS, rester plus long-temps dans le silence, tandis que notre honneur, nos sentimens & notre délicatesse, nous imposent également la loi de paroître aux yeux

de la France entiere tels que nous sommes, c'est-à-dire, des bons & des zélés Patriotes. Tarbés. Carrere *Caporal des Grenadiers*. J. B. Verdier *Sergent des Grenadiers*, Baffit *Grenadier*, Lolivier *Chasseur*, Dumas *Chasseur*, Dupuy *Chasseur*, Carrrié, Bayssade *neveu*, Dardignas, Portes *Chasseur*, G. Monier *Chasseur*, Raby *jeune Chasseur*, Olivier, Baric, Lassus *Chirurgien - Major de la Légion*, Gazave *Chasseur*, Martin *Grenadier*, Canut *Chasseur*, Chaptive *Lieutenant*, Revel *Légionnaire*, Emery *Sergent*, Raymond, Huc, Boubée *Marchand*, R. Fages, Bedel *Grenadier*, Cottin *fils cadet*, Cottin *fils ainé*, Lauzet *Organiste*, Lagoutine, Guittou *plus jeune Grenadier*, Hader *Chasseur*, Jean Lauzet *cadet*, Becat *Chasseur*, Thuries *Chasseur*, Rouffet, Corail *Notaire Lieutenant*, Delpont *Grenadier*, Coulom *Grenadier*, Panebiau *Grenadier*, Labarthe *Chasseur*, Labat, Monié *Grenadier*, Fourcade, B. Branet, Charlas, Roumagniac *Sergent des Chasseurs*, Pinel, Abel *Chasseur Trésorier de la Ville*, J. J. Zimmermam *Lieutenant de Grenadiers*, Loubet, Mazel, Belou *Légionnaire*, Moyzen *Légionnaire*, Espa, *ancien Sergent & Maître Perruquier*, Battut *Sapeur*, Lauzet *ainé, Sergent*, Barthe *neveu, Grenadier*; Dessuslamothé *Apothicaire*, *Chasseur*; Peletan *jeune, Grenadier*, Pomiés *Sergent-Major*, Ambroise Mounac *Légionnaire*, Pierre Debesé *Grenadier*, Thouin *cadet* &

Chasseur , Raymond Monié *ainé Chasseur* , Carbonel *Tapissier* , Mappée *Légionnaire* , Paillet *Grenadier* , Menendans *Légionnaire* , Butignot *Légionnaire* , Pomarede *Grenadier* , Delpine *cadet* , *Grenadier* , Cinqfrayx , Pomarede *ainé* , *Sous-Lieutenant des Grenadiers* , Monié *cadet* , *Chasseur Daupias fils* , Landelle *cadet fourier des Grenadiers*. Et autres qui n'ont pas su ou qui n'ont pas pu signer.

P. S. Pendant l'impression de ce Discours , il m'est tombé entre les mains un imprimé intitulé : Délibération de la troisième Légion Saint-Etienne de Toulouse du 15 Mai 1790 ; avec un extrait de Délibération du 23 du même mois , signé DUPRADEL , Président , LAPORTE , Secrétaire.

Les sentimens connus de MM. Dupradel & Laporte éloignent de moi l'idée qu'ils sont les vrais auteurs de cet Ouvrage , & c'est à leurs ennemis secrets qui se sont servis de leurs noms que je m'adresse , en commençant par abjurer mes erreurs.

J'avais cru jusqu'ici , je l'avoue , qu'une Légion ne prenoit jamais de Délibération importante sans nommer des Commissaires pour la rédiger , ou tout au moins sans en avoir entendu la lecture ; qu'elle ne pouvoit faire imprimer ses Délibérés que de l'agrément de l'Assemblée. Je m'étois fait illusion encore jusqu'au

point de croire qu'un Etat-Major ne pouvoit, de son propre mouvement, se charger de faire connoître le vœu d'une Légion à la Municipalité & aux autres Légions de la Ville; mais que cette mission devoit être déléguée par l'Assemblée elle-même à des Commissaires de son choix. Les Auteurs secrets de l'Ecrit que je viens de citer, m'ont appris le contraire, & ils voudront bien recevoir ici mes remerciemens des lumieres qu'il leur a plu de me donner à cet égard.

La même franchise que j'ai annoncée en mes torts, je la continuerai en indiquant quelques méprises des Auteurs secrets de la prétendue Délivération.

Ces MM. qui me croient hydrophobe, auroient été plus exacts, s'ils avoient dit que je suis atteint d'aristocratophobie (1), & leur tranquillité n'auroit point été troublé, attendu que cette dernière maladie n'est pas contagieuse dans tous les quartiers de la Ville.

Une autre erreur non moins essentielle des ennemis de MM. D. & L., c'est d'avoir avancé que l'Assemblée marqua son improbation *unanime*, au sujet de mon Discours, par des applaudissemens que je crus d'abord sinceres, & que je ne reconnus pour ironiques qu'à leur durée excessive.

[1] Si le mot hydrophobie signifie horreur de l'eau, comme on n'en peut douter; Aristocratophobie désignera l'horreur de l'Aristocratie.

D'abord le grand nombre de personnes qui étoient présentes à cette Assemblée, & qui ont donné, par leur signature, une adhésion à mon Mémoire, démontre assez que l'annonce de l'improbation unanime est plus que hydrophobique.

Quant aux applaudissemens qui commencèrent après ces cris : *Vive la Nation, vive la Loi, vive le Roi & vive notre Municipalité*, c'est en vain que les ennemis de MM. D. & L. ont voulu les faire passer pour dérisoires.

A qui persuaderoient-ils que la Légion ait cherché à tourner en ridicule le serment civique des Français ?

Si j'ai répondu à cette prétendue délibération, ç'a été moins par rapport à moi, à qui on ne fait que le reproche bien flatteur d'un accès de patriotisme, que pour faire appercevoir à MM. D & L. qui pourroient n'avoir pas connoissance de cet écrit, déjà fort rare, que si on continue d'abuser de leurs noms de cette sorte, ils pourroient être entachés, sans le savoir, d'un vernis de ridicule, dont il leur seroit difficile de se laver en entier.

TARBÉS, Chirurgien, signé.